SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL – CAS SANS PRE-QUALIFICATION

MAIRIE DE LA COMMUNE DE COBLY

Objet : Construction de sept (07) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Touga, Serhounguè, Tapoga C, Diyangou, Kpémpouélé, Tokibi B et l'Ecole Maternelle de Publique (EMP) de Datori-Centre, ainsi que la construction d'un module à deux (02) classes avec bureau-magasin à l'Ecole Maternelle de Publique (EMP) de Didori. Répartie en quatre (04) lots.

Référence SIGMAP : T_ST_61653

AVIS N° 64-2/002/MCC-PRMP-ST du

.....

.....

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de **la Commune de Cobly** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, **mercredi 06 avril 2022**.
2. La Commune de Cobly a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) à travers la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL), afin de financer la construction des infrastructures sociocommunautaires et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de : **Construction de sept (07) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Touga, Serhounguè, Tapoga C, Diyangou, Kpémpouélé, Tokibi B et l'Ecole Maternelle de Publique (EMP) de Datori-Centre, ainsi que la construction d'un module à deux (02) classes avec bureau-magasin à l'Ecole Maternelle de Publique (EMP) de Didori.**
3. La Commune de Cobly sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction de sept (07) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Touga, Serhounguè, Tapoga C, Diyangou, Kpémpouélé, Tokibi B et l'Ecole Maternelle de Publique (EMP) de Datori-Centre, ainsi que la construction d'un module à deux (02) classes avec bureau-magasin à l'Ecole Maternelle de Publique (EMP) de Didori, répartie en quatre (04) lots.**
   a. lot N° 1 : Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les Ecoles PrimairesPubliques (EPP) de Touga (village de Touga) et de Serhounguè (village de Sèrhounguè) ;
   b. lot N° 2 : Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP) de Tapoga C (village de Tapoga) et de Diyangou (village de Datori),
   c. lot N° 3 : Construction dedeux (02) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP) de Kpépouélé (village de Kadiéni), Tokibi B (Village de Tokibi) ;
   d. lot N° 4 : Construction d'un (01) module de trois classes avec bureau-magasin dans l'Ecole Maternelle Publique (EMP) de Datori (village de Datori) et Construction d'un (01) module de deux (02) classes avec bureau-magasin à l'Ecole Maternelle Publique (EMP) de Didori (village de Cobly), **Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peuvent être attributaire d'un seul lot.**
4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**
  - ❖ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) : **Domaine inscrit sur le Régime de Commerce et pour le groupement, tous les membres du groupement doivent être du domaine des BTP;**

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de construction de bâtiments (Module de classe, Magasins de stockage, Maison des jeunes, de boutiques et de bloc administratif) d'un montant toutes taxes comprises (TTC) minimum global égal à :

- ✓ **Au montant de la soumission pour le lot1 ; Au montant de la soumission pour le lot 2 ;**
- ✓ **Au montant de la soumission pour le lot 3 ; Au montant de la soumission pour le lot 4.**

Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres(DPAO) et apporter des preuves de propriété ou de location;

Disposer d'un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires justifiés pour chacun par leur diplôme, curriculum vitae et leurs attestations de travail, tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;

- **Exigences d'ordre financier :**

Présenter les bilans ou extraits des bilans des années (2021 ; 2020 et 2019)

Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois dernières années (2021 ; 2020 et 2019) supérieur ou égal au montant de la soumission pour chaque lot

Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée supérieur ou égal à la moitié du montant de la soumission pour chaque lot.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

- **Exigences techniques et expériences :**
  - ❖ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ; pour le groupement, tous les membres doivent être dans le BTP.

Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) et apporter des preuves de propriété ou de location ;

Disposer d'un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;

- **Exigences d'ordre financier :**

Produire dans l'offre le bilan d'ouverture puis un engagement écrit de souscrire à une assurance de risque professionnel, dix (10) jours après notification du marché approuvé si elles sont attributaires.

Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée, supérieur ou égal à la moitié du montant de la soumission pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de :

- **Cent vingt (120) jours calendaires pour le lot 1 ; Cent vingt (120) jours calendaires pour le lot 2 ;**
- **Cent vingt(120) jours calendaires pour le lot 3 ; Cent vingt (120) jours calendaires pour le lot 4.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de**la Commune de Cobly, Monsieur BELLO Tesilim Owatondji, courriel :** prmpmairiedecobly@yahoo.comet prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **secrétariat de la PRMP** à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S/PRMP)**au **Bureau de la**

Mairie de la Commune de Cobly, au Quartier Kètouokè route de Datori, téléphone : 95 97 27 24, de **8 h - 12 h 30 et de 14 - 17 h 30.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :**Secrétariat de la PRMP, Mairie de la Commune de Cobly, au Quartier Kètouokè route de Datori, téléphone : 95 97 27 24,**à compter du Jeudi 29 Septembre 2022 à partir de 08h00 Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de leurs derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par **voie postale.** Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Le retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **bureau du Secrétariat de la PRMP à la Mairie de la Commune de Cobly, au Quartier Kètouokè route de Datori,** au plus tard le Mercredi 19 Octobre 2022 à 10 heures 00 ..... **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après **salle de réunion de la Mairie de la Commune de Cobly, au Quartier Kètouokè route de Datori,** le Mercredi 19 octobre 2022 à 10 heures 30 minutes .....

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (338 983) francs CFA, pour le lot 1 ;**
- **Trois cent trente mille soixante quatre (330 064) francs CFA, pour le lot 2 ;**
- **Trois cent vingt un mille cent quarante cinq (321 145) francs CFA pour le lot 3 ;**
- **Trois cent deux mille cent onze (302 111) francs FCFA pour le lot 4.** En ce qui concerne les micro, petite et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Fait à Cobly, le mercredi 28 septembre *2022*

PRMP

BELLO Tesilim Owatondji
Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER
COMMUNE DE COBLY